

NATIONS UNIES



# CONSEIL DE SÉCURITÉ

## DOCUMENTS OFFICIELS

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE

**2227<sup>e</sup>** SÉANCE : 6 JUIN 1980

NEW YORK

---

### TABLE DES MATIÈRES

	<i>Pages</i>
Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2227) .....	1
Adoption de l'ordre du jour .....	1
La question de l'Afrique du Sud :	
Lettre, en date du 29 mai 1980, adressée au Président du Conseil de sécurité par le chargé d'affaires par intérim de la mission permanente du Maroc auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/13969) .....	1

## NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cote S/...) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

## 2227<sup>e</sup> SÉANCE

Tenue à New York le vendredi 6 juin 1980, à 11 heures.

*Président* : M. Ole ÅLGÅRD (Norvège).

*Présents* : Les représentants des Etats suivants : Bangladesh, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Jamaïque, Mexique, Niger, Norvège, Philippines, Portugal, République démocratique allemande, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tunisie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Zambie.

### Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2227)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. La question de l'Afrique du Sud :  
Lettre, en date du 29 mai 1980, adressée au Président du Conseil de sécurité par le chargé d'affaires par intérim de la mission permanente du Maroc auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/13969).

*La séance est ouverte à 11 h 45.*

### Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

### La question de l'Afrique du Sud :

**Lettre, en date du 29 mai 1980, adressée au Président du Conseil de sécurité par le chargé d'affaires par intérim de la mission permanente du Maroc auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/13969)**

1. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Conformément à la décision prise à la 2225<sup>e</sup> séance, j'invite le représentant du Nigéria à prendre place à la table du Conseil et j'invite le représentant du Mozambique à occuper le siège qui lui est réservé sur le côté de la salle du Conseil.

*Sur l'invitation du Président, M. Clark (Nigéria), président du Comité spécial contre l'apartheid, prend place à la table du Conseil et M. Lobo (Mozambique) occupe le siège qui lui est réservé sur le côté de la salle du Conseil.*

2. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants du Botswana, de Cuba, de l'Égypte, de l'Éthiopie, des Seychelles et de la Yougoslavie des lettres par lesquelles ils demandent à être invités à

participer à la discussion de la question inscrite à l'ordre du jour. Selon la pratique usuelle, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer à la discussion sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire.

*Sur l'invitation du Président, M. Legwaila (Botswana), M. Oramas (Cuba), M. Abdel Meguid (Égypte), M. Ibrahim (Éthiopie), M. Bonnelame (Seychelles) et M. Komatina (Yougoslavie) occupent les sièges qui leur ont été réservés sur le côté de la salle du Conseil.*

3. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais attirer l'attention des membres du Conseil sur le document S/13986, qui contient le texte d'une lettre en date du 5 juin adressée au Président du Conseil par le représentant de l'Afrique du Sud.

4. M. OUMAROU (Niger) : Il y a maintenant plusieurs années que l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale ont été citées comme ayant une responsabilité particulière envers le peuple sud-africain et ses mouvements de libération dans leur lutte de tous les jours contre l'*apartheid* et contre la répression persistante et croissante qui sévit en Afrique du Sud sous forme d'emprisonnement, de torture, d'exécution sommaire et d'assassinat des adversaires de l'*apartheid*. Il y a également plusieurs années que l'Organisation, équitable et inquiète, a reconnu la légitimité de la lutte que mène le peuple opprimé d'Afrique du Sud pour la liberté et l'égalité. Il y a longtemps qu'un consensus international a été obtenu et enregistré pour affirmer que l'adoption, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, de sanctions économiques et autres contre l'Afrique du Sud est indispensable, à condition que ces sanctions soient universellement appliquées, pour remédier à la grave situation créée dans ce pays et éviter ainsi un conflit international aux conséquences imprévisibles.

5. Hélas, plus les années passent, plus l'Afrique du Sud grandit en outrecuidance et en arrogance; plus l'*apartheid* s'active et s'arme, plus il nargue le monde, parce que la communauté internationale, elle, s'empêtre dans ses contradictions, se partage entre la défense des principes et la jouissance immodérée des ressources sud-africaines, fait et refait des comptes et s'embarrasse clairement des résolutions pertinentes qu'elle adopte et qu'elle classe pour finir aux archives

des décisions oubliées. Le résultat en est que la situation en Afrique du Sud en ce mois de juin 1980 demeure aussi explosive que celle qui précéda Soweto en juin 1976 et qui marque désormais d'une pierre noire l'inhumaine et barbare histoire de l'*apartheid* sud-africain.

6. Il n'y a pas d'heure aujourd'hui où, à Pretoria, au Cap ou ailleurs sur le territoire sud-africain, des patriotes, y compris désormais des religieux, ne meurent ou ne s'entassent dans des geôles indescriptibles pour payer leur simple désir de vouloir prétendre à un peu plus de liberté et de dignité. Il n'y a pas d'heure où le régime raciste sud-africain n'accable notre verve platonique, sinon notre silence, de cadavres mutilés et de tortures de toute sortes cyniquement offerts au dégoût de nos yeux indignés et à la révolte de nos consciences défiées. Il n'y a pas d'heure où tel Etat de première ligne ou tel autre ne dénonce une incursion sud-africaine sur son territoire ou ne déplore l'assassinat de paisibles villageois. Il n'y a pas d'heure où cette "maison de verre", vivant sanctuaire des plus nobles idéaux, ne vibre de diatribes proférées depuis Pretoria contre les droits de l'homme, la morale internationale et la paix.

7. Et pourtant nous revoilà, comme saisis d'impuissance et d'embarras, discutant encore et toujours pour savoir quelles sanctions prendre à l'encontre de cette Afrique-là qui a bruyamment tout renié de l'Afrique et dont tous les faits et gestes sont en contradiction flagrante et constante avec la Charte que nous défendons.

8. Aux yeux du Niger, l'Afrique du Sud a maintenant profité abusivement de la mansuétude du Conseil et mérite pleinement les sanctions exemplaires que l'Afrique attend depuis longtemps et que la communauté internationale, excédée, a maintes et maintes fois prescrites et affichées.

9. Nous devons donc sur cette base exiger la cessation immédiate de toutes les mesures arbitraires et policières dont le régime sud-africain use présentement pour mater la révolte qu'il a lui-même engendrée dans les rangs des nationalistes, des scolaires, des religieux désabusés et de tous les adversaires de l'*apartheid*. Ces tristes mesures ne contribuent en effet qu'à entretenir, justifier et développer la guérilla, les actes désespérés de sabotage économique et la terreur, qui apparaissent dès lors comme des répliques de légitime défense de la part des patriotes traqués et harcelés.

10. Au Niger, nous avons coutume de dire que lorsque le soleil se lève il est impossible de le cacher avec la paume de la main. Le soleil sud-africain, c'est la liberté, c'est la dignité humaine recouvrée, c'est l'équitable participation de tous les ressortissants à la gestion des affaires locales, c'est la mort de l'*apartheid*, c'est la réhabilitation des victimes du racisme parmi lesquelles la figure du prisonnier politique

Nelson Mandela se détache déjà comme une gloire, c'est en un mot l'avènement d'une société démocratique où seuls le mérite et l'ardeur au travail auront droit de cité. Ce soleil-là brillera bien un jour sur la partie australe de notre continent, et la paume de l'injustice, de l'arbitraire et des assassinats n'y pourra certainement rien. Le Conseil de sécurité aura particulièrement mérité en l'occurrence si, prenant pleinement ses responsabilités, il travaille aujourd'hui à accélérer l'éclatement de cette aube nouvelle.

11. M. LUSAKA (Zambie) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, la délégation zambienne vous félicite à l'occasion de votre accession au poste élevé de président du Conseil pour le mois en cours. Ma délégation est certaine que le Conseil est en bonnes mains étant donné la précision qui vous caractérise et la longue expérience diplomatique qui est la vôtre, comme tout le monde le sait. Nous espérons que l'opposition constante de la Norvège au racisme sera une contribution positive à notre lutte en vue d'éliminer les derniers vestiges de la domination et de l'oppression racistes dont le Conseil discute actuellement.

12. Je voudrais aussi rendre un hommage bien mérité à mon bon ami l'ambassadeur Oumarou du Niger, qui a présidé le Conseil le mois dernier avec tant de distinction.

13. Le Conseil se réunit à un moment critique dans la longue et cruelle histoire de l'Afrique du Sud. Il est significatif que les événements qui se déroulent dans ce pays se situent au début d'une nouvelle décennie qui, nous l'espérons, ouvrira une ère nouvelle pour le peuple sud-africain. En fait, il est temps que tous se livrent à une sérieuse réflexion au moment où le peuple opprimé d'Afrique du Sud continue à manifester sa détermination de se libérer coûte que coûte.

14. Ce qui est aussi significatif, voire unique, dans l'histoire de la libération de l'Afrique du Sud, c'est le fait que les enfants eux-mêmes participent activement à la lutte contre l'*apartheid*, c'est-à-dire les enfants en plus des hommes et des femmes. Ils se sont rangés aux côtés de leurs pères et de leurs mères dans la juste lutte pour la libération nationale, l'indépendance et la démocratie véritable. Depuis le début d'avril dernier, des écoliers qui en Afrique du Sud sont classés sur le plan racial dans la catégorie des "gens de couleur" se sont soulevés contre le système d'*apartheid* dans l'enseignement, suivant ainsi l'exemple de leurs frères et de leurs sœurs de Soweto. Au moment où je parle, des boycottages massifs d'étudiants se déroulent avec la participation active d'enfants noirs, indiens et de couleur. Ces protestations contre une éducation raciste inférieure se propagent comme un feu de brousse en dépit des mesures de répression croissante et de la réaction inhumaine du régime de Pretoria.

15. Ceci n'est logique et ne doit pas surprendre ceux qui connaissent bien la scène sud-africaine. L'*apar-*

heid, qui est la pire forme de racisme institutionnalisé, a des conséquences adverses sur la vie des peuples opprimés de leur naissance à leur mort. L'*apartheid* touche tous les groupes d'âge; il n'y a pas de distinction entre hommes et femmes, pères et fils, mères et filles. Les hommes et les femmes opprimés et leurs enfants sont en proie quotidiennement aux attaques de l'oppression nationale.

16. Le système éducatif n'est que l'une des facettes de l'exploitation et de l'oppression en Afrique du Sud; c'est un système qui vise à instiller dans l'esprit des opprimés l'esclavage et la soumission.

17. En 1976, les enfants de Soweto ont protesté contre l'imposition de l'afrikaans dans l'enseignement; c'est la langue de l'opresseur. Ils l'ont rejetée d'emblée parce qu'ils ont reconnu qu'elle faisait partie des machinations de l'opresseur en vue de les réduire à jamais à la soumission et à l'exploitation. Nous connaissons tous les résultats tragiques du soulèvement de Soweto. La leçon de Soweto, c'est que le régime sud-africain se trouve sur un volcan actif qui va exploser et dont l'explosion peut intervenir à tout moment.

18. En 1980, les protestations ont commencé parmi les écoliers dits de couleur, qui rejettent un système d'enseignement raciste inférieur. Parties de quelques centaines d'écoliers dans quelques écoles pour enfants "de couleur", les protestations se sont propagées et étendues aux écoles de toutes les zones raciales dans l'ensemble de l'Afrique du Sud et le nombre d'écoliers qui y ont participé quotidiennement se compte par milliers.

19. La réaction à ce défi de la part du régime sud-africain, qui ne cesse de répéter et de prétendre que ce ne sont que quelques mécontents qui fomentent des troubles, est typique et ne surprend personne. Comme à Soweto et comme tout au long de son histoire honteuse, il cherche à endiguer le flot par une répression encore plus forte.

20. Le régime d'*apartheid* a intensifié son impitoyable système d'oppression en ayant recours à toute sa puissance militaire et policière. Parmi ceux qui sont tombés sous les balles du régime d'*apartheid* il y a de très jeunes victimes. Des écoliers ont été assassinés de sang-froid. Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui protestaient de façon pacifique contre les diverses manifestations de l'*apartheid* ont été arbitrairement arrêtés, détenus ou emprisonnés. Les prisons sont pleines à craquer; elles sont remplies de personnes qui n'ont commis aucun crime, sinon celui de dire non à l'*apartheid*.

21. Le *Sunday Times* de Johannesburg du 20 avril a rapporté :

"L'Afrique du Sud a plus de prisonniers par rapport à sa population que tout autre pays du

monde occidental ou du tiers monde. Il n'est guère de jour où les prisons ne contiennent à peu près 100 000 personnes."

Le journal a dit encore :

"Au cours des 10 dernières années, et ce quotidiennement, le nombre des détenus en Afrique du Sud s'est accru de 12 p. 100 par an, alors que la population du pays n'a augmenté que de 7 p. 100 par an."

Ces dernières années, ce nombre s'est accru par la détention d'enfants tout autant que d'adultes.

22. Le boycottage massif du système d'enseignement qui bat son plein actuellement ne doit pas être considéré comme un fait isolé. Il fait partie intégrante de la situation explosive que le Conseil est censé examiner. Le fait que de jeunes enfants soient prêts à tout risquer, et ce en dépit du massacre de nombreux écoliers à Soweto, est la preuve éclatante qu'à moins que les dirigeants de l'Afrique du Sud n'entendent la voix des représentants du peuple il ne saurait y avoir de paix dans ce pays.

23. L'intensité de l'opposition à l'*apartheid* en Afrique du Sud ne doit pas être minimisée. Le peuple opprimé dans son ensemble ne peut plus supporter le système et les troubles se sont intensifiés dans tous les secteurs. En plus des boycottages par les écoliers, des travailleurs noirs de différentes industries se sont mis en grève. Le malaise généralisé dans le pays s'est accompagné d'autres incidents fort graves à l'intérieur même de l'Afrique du Sud.

24. Les événements survenus récemment en Afrique du Sud, comme ceux de Sharpeville et de Soweto, ne sont que des étapes sur la route qui mène inévitablement à l'élimination de l'*apartheid*.

25. Le régime d'*apartheid*, dès le début, a été maintenu au moyen d'une série de lois répressives destinées à perpétuer le pillage et l'exploitation par les Blancs des ressources naturelles et humaines et à reléguer les propriétaires du pays, à savoir le peuple africain, au statut d'étrangers misérables n'ayant aucun droit de naissance, aucun droit de l'homme et aucune liberté.

26. Depuis le *Natives Land Act* de 1913, le régime d'Afrique du Sud a promulgué et mis en vigueur toute une série de lois de plus en plus sévères sur la sécurité pour réprimer l'opposition noire et renforcer l'*apartheid*. Au fil des années, le régime sud-africain a adopté ce qu'on appelle le *Suppression of Communism Act* de 1950, le *Public Safety Act* et le *Criminal Law Amendment Act* de 1953. Il a également adopté le *Unlawful Organizations Act* de 1960, au titre duquel l'African National Congress d'Afrique du Sud (ANC) et le Pan Africanist Congress of Azania (PAC) ont été bannis. Et tout au long des années

1960 une série de lois sur la sécurité ayant une grande portée ont été promulguées. Toute une série de *General Laws Amendment Acts* ont été adoptés, au titre desquels on a entre autres institué la peine de mort pour les délits dits de sabotage, autorisé la détention à domicile, l'arrestation sans mandat d'arrêt et la détention sans procès.

27. Ce ne sont pas là les actes d'un gouvernement qui se préoccupe de maintenir l'ordre public pour l'ensemble de sa population; il s'agit plutôt de la réaction désespérée d'un régime résolu à perpétuer la forme la plus inhumaine de racisme face à la résistance continue du peuple qu'il opprime et exploite. Ce que le régime sud-africain n'a jamais compris alors qu'il adoptait ce torrent de lois répressives, c'est qu'aucun degré de brutalité, de répression, de torture ou de mort ne pourra réprimer le véritable désir d'un peuple d'accéder à la démocratie et à la dignité humaine.

28. La lutte du peuple noir sud-africain contre le colonialisme et l'*apartheid* a une longue histoire. Chaque manifestation de résistance s'est heurtée à des lois toujours plus sévères. En 1967, la loi sur le terrorisme a été adoptée à une majorité écrasante, et elle a été décrite comme l'une des lois les plus strictes sur la sécurité. Au titre de cette loi, le terrorisme est devenu un nouveau crime, mais il est défini en termes si vagues que cette loi permet d'arrêter n'importe qui pour une période indéfinie et sans chef d'accusation. Cette loi, comme bien d'autres, prévoit la peine de mort comme châtement maximum.

29. Au titre de cette loi et de nombreuses autres adoptées précédemment, des milliers de personnes ont été arrêtées, détenues, torturées, emprisonnées, et un grand nombre de gens ont été tués. De nombreuses personnes se trouvent à Robben Island depuis presque deux décennies et sont condamnées à la prison à vie simplement pour avoir souhaité une société plus juste sur le plan social et politique.

30. La communauté internationale a condamné l'*apartheid* comme étant inhumain et abominable. Je n'ai jamais entendu qui que ce soit ne faisant pas partie de la clique de l'*apartheid* dire le contraire. L'Assemblée générale a condamné l'*apartheid* en tant que crime contre l'humanité. Le Conseil de sécurité a adopté de nombreuses résolutions visant à modifier la situation en Afrique du Sud. En dépit de tout cela, le régime d'*apartheid* intensifie son impitoyable système d'oppression. Et il va de soi que les opprimés continuent de s'opposer à l'*apartheid*.

31. Comme si les lois répressives existantes ne suffisaient pas, le régime sud-africain continue d'en adopter de nouvelles qui sont plus sévères encore. En 1976, il a remplacé le *Suppression of Communism Act* par le *Internal Security Act*. Cette version beaucoup plus large et plus stricte permet au régime de détenir pour des périodes indéfinies d'éventuels témoins à charge

dans les procès politiques. Ces éventuels témoins sont, bien entendu, gardés au secret. L'*Internal Security Act* permet également au régime de détenir sans procès et pour une période indéfinie tous ceux qu'il considère comme constituant une menace pour la sécurité de l'Etat. Pendant la première année où cette loi a été appliquée, au moins 135 personnes ont été détenues au titre de ses dispositions. Ce nombre a augmenté au point qu'il y a maintenant, dit-on, dans les prisons sud-africaines 100 000 personnes à tout moment.

32. L'Afrique du Sud continue de mettre hors la loi toute les formes de protestation pacifique, même de la part du clergé. Nous savons tous ce qui est arrivé aux évêques Tutu et Bavin, ainsi qu'au révérend Thorne et à plusieurs de leurs confrères.

33. L'*apartheid* en Afrique du Sud est une doctrine dangereuse pour les Sud-Africains blancs comme pour la majorité noire. Il est évident que la notion de domination et de suprématie continues des Blancs les a dangereusement intoxiqués au point que leurs esprits et leur mentalité générale s'en sont trouvés empoisonnés. Ainsi, hier encore, on a appris que le Ministre des postes et des télécommunications d'Afrique du Sud, un certain Hennie Smit, a fait une déclaration absolument infamante devant le prétendu Parlement sud-africain, disant que les Noirs étaient exclus de la participation directe aux plans destinés à élaborer une constitution pour l'Afrique du Sud parce qu'"ils ont un processus de pensée plus lent". De telles déclarations, qui ne peuvent venir que de personnes dont l'esprit est malade, doivent être traitées avec le mépris qu'elles méritent. Mais leur gravité ne doit pas être minimisée. C'est une raison de plus pour que la communauté internationale et le Conseil de sécurité en particulier se préoccupent de la situation en Afrique du Sud, car de telles insultes adressées à la majorité opprimée ne permettent pas, de toute évidence, de résoudre pacifiquement le problème de l'Afrique du Sud. Elles constituent en fait la meilleure recette pour parvenir à une conflagration raciale en Afrique du Sud. C'est inviter la majorité noire à abandonner tout espoir en un changement pacifique et à relever le défi de la minorité blanche par le recours à des moyens violents pour réaliser le changement. Si les relations raciales sont empoisonnées, c'est la minorité blanche qui, en fin de compte, aura certainement le plus à perdre.

34. La raison première et légitime de la lutte en Afrique du Sud n'est pas seulement d'éliminer l'*apartheid* mais aussi d'instituer un Etat véritablement démocratique en Afrique du Sud, fondé sur le suffrage universel des adultes. Il est ironique de penser qu'au xx<sup>e</sup> siècle les Africains, qui constituent la majorité écrasante de la population d'Afrique du Sud, se voient refuser même ce droit politique fondamental qu'est le droit de vote. La Zambie approuve la lutte légitime du peuple d'Afrique du Sud pour la liberté et la justice pour tous.

35. Il faut faire comprendre au régime sud-africain qu'il n'y aura pas de paix en Afrique du Sud tant que la grande majorité de la population de ce pays sera privée de ses droits politiques inaliénables. Aucune oppression et aucune répression ne pourront renverser le courant vers l'instauration de la justice et de la liberté en Afrique du Sud.

36. La poursuite de l'occupation illégale de l'Afrique du Sud en Namibie et ses actes d'agression répétés contre des Etats africains indépendants, notamment l'Angola et la Zambie, ne pourront détourner et ne détourneront pas l'attention du problème de l'*apartheid* en Afrique du Sud. L'occupation illégale de la Namibie et les actes d'agression répétés contre les Etats de première ligne ne sont qu'une nouvelle façon de mettre en lumière cette menace à la paix et à la sécurité internationales que constitue la situation en Afrique du Sud.

37. La Zambie et l'Afrique dans son ensemble veulent que la justice et la paix règnent en Afrique australe. Le Conseil de sécurité a un rôle vital à jouer en raison de sa responsabilité principale en vertu de la Charte de maintenir la paix et la sécurité internationales. Nous espérons que le Conseil et la communauté internationale dans son ensemble feront tout leur possible pour que tous les peuples d'Afrique australe connaissent la liberté et la justice. C'est la cause que nous défendons.

38. Nous attendons du Conseil qu'il prenne des mesures efficaces qui contraindront la clique de Botha à abandonner sa politique d'*apartheid* et conduiront à la création d'un Etat démocratique fondé sur le suffrage universel des adultes. Dans le contexte plus précis de ce débat, le Conseil doit d'urgence condamner le régime sud-africain d'*apartheid* pour les violences et les meurtres massifs qu'il commet contre le peuple opprimé, y compris contre de jeunes écoliers. Le Conseil doit obliger le régime sud-africain à mettre immédiatement un terme à l'oppression, à la répression, à la torture et au harcèlement qu'il exerce contre la population autochtone. L'Afrique du Sud doit mettre fin aux vagues d'arrestations et de détentions massives. L'une des mesures vers la création d'un Etat démocratique en Afrique du Sud consisterait à remettre en liberté immédiatement tous les prisonniers politiques, en particulier les dirigeants tels que Nelson Mandela. Le Conseil doit ajouter sa voix prestigieuse à la campagne engagée pour obtenir la mise en liberté de Mandela et des autres prisonniers politiques et qui se déroule tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Afrique du Sud.

39. M. FLORIN (République démocratique allemande) [*interprétation du russe*] : La politique criminelle du régime d'*apartheid* d'Afrique du Sud, qui représente un danger croissant pour la paix et la sécurité internationales, figure à nouveau à l'ordre du jour du Conseil. En dépit des protestations de l'opinion publique internationale et de la condamnation

prononcée par la majorité écrasante des Etats Membres, en dépit des appels répétés du Conseil à l'Afrique du Sud lui enjoignant de mettre un terme à sa politique inhumaine d'esclavage des peuples d'Afrique du Sud et de Namibie, le régime fasciste de Pretoria renforce encore sa politique d'*apartheid*. Quotidiennement de nouveaux crimes sont portés à notre connaissance. Une nouvelle vague de terreur fasciste et de violence a déferlé sur le pays tout entier. Les actes d'agression contre les pays africains voisins épris de paix suscitent l'angoisse de tous les peuples. Le régime barbare de Pretoria n'hésite même pas à utiliser la force militaire contre des écoliers. Mais, tout comme il est impossible d'éviter l'éruption d'un volcan, personne ne pourra étouffer longtemps encore les aspirations d'un peuple à sa liberté.

40. L'opposition du peuple d'Afrique du Sud contre la terreur fasciste va croissant sous la direction de son mouvement de libération, l'ANC. La solidarité internationale active avec le peuple martyr de ce pays va également grandissant. Le régime d'*apartheid* a été condamné dans le monde entier. Ses jours seraient depuis longtemps comptés s'il ne recevait l'appui politique, militaire et économique, quand ce n'est pas la coopération nucléaire, des milieux impérialistes, qui de ce fait partagent la responsabilité des crimes commis par le régime d'*apartheid*. Il est significatif de voir que, pour ces milieux, il est compatible, d'une part, de demander que l'on impose des sanctions à l'Iran qui a lutté contre la tutelle étrangère et, de l'autre, de s'opposer à ce que des sanctions soient prises contre l'Afrique du Sud fasciste. Dans ces conditions, quelle valeur peut-on accorder à des paroles de condamnation de la violence si dans le même temps on encourage le régime raciste à poursuivre sa politique de violence ?

41. La situation qui existe actuellement en Afrique du Sud réfute l'affirmation selon laquelle l'*apartheid* disparaîtrait progressivement. Les prétendues réformes dont se targuent les milieux dirigeants d'Afrique du Sud et les monopoles impérialistes ont pour but de permettre au système d'oppression et de répression de se perpétuer. Ce n'est pas en embellissant les fers mais bien en rompant les chaînes du régime d'*apartheid* que le peuple d'Afrique du Sud pourra enfin jouir du droit à l'autodétermination et que l'on éliminera la répression raciste et coloniale.

42. Depuis longtemps, conformément à la Charte, le Conseil aurait dû prendre des mesures radicales contre le régime raciste d'Afrique du Sud. Nous savons quels sont ceux qui font obstacle à la prise de telles décisions. Il n'est pas étonnant que, en l'absence de mesures coercitives contre le régime fasciste, les combattants de la liberté dirigent leurs actes précisément contre les installations stratégiques qui ont été équipées avec l'aide directe des monopoles impérialistes et qui contribuent à l'accroissement du potentiel militaire de ceux qui sont au pouvoir à Pretoria.

43. L'histoire nous enseigne que de simples appels ne parviendront pas à obliger Pretoria à mettre un terme à sa politique d'*apartheid*. Les régimes fascistes n'ont jamais renoncé volontairement à leur politique raciste et militariste. En chaque occasion, il a fallu les y contraindre. En le faisant, nous nous acquitterons de notre responsabilité envers le peuple de l'Afrique du Sud et du mandat qui nous a été confié par les peuples du monde.

44. Qu'il me soit permis de rappeler aux membres du Conseil le fait suivant : dès le 4 février 1972, le Conseil, qui s'était alors réuni sur le sol africain, a déclaré dans sa résolution 311 (1972) que "la situation en Afrique du Sud trouble sérieusement la paix et la sécurité internationales en Afrique australe". Le Gouvernement sud-africain a été condamné parce qu'il persistait à pratiquer sa politique d'*apartheid* et un appel lui a été lancé pour qu'il libère toutes les personnes emprisonnées au titre de cette politique. Tous les Etats ont été invités à respecter strictement l'embargo sur les armes destinées à l'Afrique du Sud et une opinion de principe a été formulée dans la résolution selon laquelle

"il incombe au Conseil de sécurité d'adopter d'urgence des mesures pour assurer l'application de ses résolutions et favoriser ainsi le dénouement de la situation grave qui règne en Afrique du Sud et en Afrique australe".

Huit années se sont écoulées, et les exigences exprimées dans cette résolution sont tout aussi éloquents aujourd'hui.

45. La République démocratique allemande appuie résolument la demande tendant à ce que soient prises des mesures coercitives tendant à isoler totalement le régime d'*apartheid*; elle est en faveur de la convocation, aussi rapidement que possible, d'une conférence internationale sur des sanctions à cet effet, conformément à la résolution 34/93 C de l'Assemblée générale.

46. Le Président du Comité spécial contre l'*apartheid*, l'ambassadeur Clark du Nigéria, dans son intervention remarquable [2225<sup>e</sup> séance], a saisi le Conseil d'un certain nombre de propositions qu'appuie la délégation de la République démocratique allemande.

47. Le peuple et le Gouvernement de la République démocratique allemande exigent la libération immédiate de Nelson Mandela ainsi que de tous les autres prisonniers politiques détenus par le régime fasciste d'Afrique du Sud.

48. La reconnaissance du droit des peuples à l'autodétermination entraîne l'obligation de soutenir de façon permanente la lutte entreprise en faveur de sa mise en œuvre. Nous sommes entièrement solidaires de la lutte du peuple d'Afrique du Sud sous la direction de son mouvement de libération, l'ANC, ainsi

que de celle du peuple de Namibie, sous la direction de la South West Africa People's Organization.

49. M. ESSAAFI (Tunisie) : Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à vous adresser les chaleureuses félicitations de ma délégation pour votre accession à la présidence du Conseil. Depuis que nous en sommes membre, nous avons pu apprécier vos grandes qualités humaines et professionnelles, votre tact et votre diplomatie. Nul doute que nous mettrons à profit votre talent et votre sagesse au cours de ce mois qui s'annonce chargé. En effet, le Conseil est amené à examiner certaines des questions les plus préoccupantes qui se trouvent à son ordre du jour.

50. Je voudrais également exprimer notre très vive appréciation à votre prédécesseur, notre frère l'ambassadeur Idé Oumarou du Niger, pour l'habileté, la compétence, le dévouement et l'esprit de coopération avec lesquels il a dirigé les travaux du Conseil au cours du mois de mai.

51. Le caractère d'urgence de cette réunion du Conseil suffit à lui seul à souligner la gravité de la situation qui existe actuellement en Afrique du Sud. Les nouvelles alarmantes qui nous parviennent d'Afrique du Sud concordent pour indiquer que les derniers événements qui s'y déroulent sont révélateurs des intentions réelles des dirigeants racistes sud-africains; ces événements constituent une confirmation nouvelle, qui se veut définitive, de leur détermination à poursuivre la politique d'*apartheid*. Ils rappellent à ceux d'entre nous qui s'efforçaient d'espérer, contre tout espoir, un changement quelconque dans la conduite de Pretoria qu'il est vain de continuer de se bercer d'illusions. Enfin, ils s'inscrivent dans une logique implacable, inhérente au système même de l'*apartheid* qui ne peut survivre sans répression.

52. L'obstination du régime raciste de Pretoria à maintenir le système haïssable de l'*apartheid* est incontestablement à l'origine de la situation dramatique actuelle. Le régime d'*apartheid* constitue la racine du mal dont souffre l'Afrique du Sud et, par extension, l'ensemble de l'Afrique australe. Son existence est une menace permanente pour la paix et la sécurité internationales.

53. Le racisme institutionnalisé et des années d'oppression et d'exploitation impitoyables ont engendré amertume, détresse et affrontement. Le refus flagrant de la minorité blanche au pouvoir de se plier aux décisions de la communauté internationale et de concéder à la majorité africaine son droit fondamental à l'autodétermination, ainsi que son arrogance persistante, ont conduit à la révolte et à la résistance. Dans son refus de se conformer aux exigences d'une évolution qui la condamne, l'Afrique du Sud compromet toute possibilité de règlement pacifique et oblige les Sud-Africains à recourir à la lutte armée pour faire triompher leur cause légitime.



54. Sans aucun doute les années 1960 et 1976 resteront-elles à jamais liées dans l'histoire de l'Afrique à la mémoire des victimes innocentes de Sharpeville et de Soweto, dont le sacrifice a marqué la volonté de lutte du peuple sud-africain et sa résistance soutenue au système de domination, d'oppression et de ségrégation. Le recours aux représailles et aux agressions brutales ne sont que le refuge du désespoir de l'Afrique du Sud.

55. La machine infernale de discrimination raciale mise en branle depuis la création de l'Afrique du Sud en 1909 a tourné, certes, dans le sens contraire de celui de l'histoire mais a tourné quand même inexorablement, violant les droits de l'homme les plus élémentaires, essayant d'étouffer la résistance, écrasant les consciences et faisant fi des condamnations de la communauté internationale. A chaque fois qu'ici ou ailleurs une clameur dénonçant sa politique insensée s'élève, l'Afrique du Sud s'enfoncé davantage dans sa déraison et dans son aliénation.

56. Nous assistons aujourd'hui, une fois de plus, au désarroi de Pretoria, qui frappe aveuglément, traque les innocents, punit collectivement et exécute les Sud-Africains dont le seul crime est de réclamer un ordre politique et social plus juste.

57. La brutalité sauvage des forces sud-africaines a été largement illustrée par les représentants des mouvements de libération, à qui nous tenons à réaffirmer que la Tunisie, consciente de la justesse de leur cause, sera toujours à leurs côtés pour aider le peuple sud-africain à recouvrer sa liberté et sa dignité.

58. Les mesures arbitraires de répression prises à l'encontre des adversaires de l'*apartheid* ne cessent de se multiplier. L'interdiction de séjour, l'assignation à résidence, l'exil, l'emprisonnement illégal, la torture et l'assassinat continuent d'être le lot quotidien de ceux qui osent parler en faveur de la liberté et de la justice. Des dirigeants politiques, syndicaux ou religieux sont les principales cibles de ces mesures. Des centaines d'arrestations de lycéens protestant contre la ségrégation raciale dans l'enseignement ont été opérées. De nombreux ecclésiastiques sont poursuivis, parmi lesquels l'évêque anglican Desmond Tutu, l'évêque de Johannesburg Timothy Bavin et le révérend Thorne.

59. Le Ministre de la police, Louis Le Grange, a déclaré que son gouvernement était décidé à maintenir l'ordre et la loi quel qu'en soit le prix. Autrement dit, Pretoria est déterminé à renforcer ses lois raciales, à poursuivre inexorablement sa stratégie d'oppression, qui a soulevé l'émotion et provoqué la réprobation de la communauté internationale, même parmi les pays qui entretiennent encore des relations avec le Gouvernement sud-africain.

60. Pretoria frise la naïveté s'il croit pouvoir contenir par cette politique répressive la lutte de libération

du peuple sud-africain. Le cercle infernal de répression et de résistance annonce la faillite de celui qui est aujourd'hui le plus fort; le cycle qu'il continue de produire finira petit à petit par le perdre.

61. Nul ne peut se tromper sur la signification profonde de ce qui se passe actuellement en Afrique du Sud. Mais ce que nous devons surtout retenir, c'est le sens et la portée réels de ces événements qui ne constituent qu'un épisode, une action parmi d'autres, de la longue lutte menée par le peuple sud-africain face au terrorisme d'Etat cyniquement institué et glorifié par un appareil répressif spécialisé.

62. Nous assistons aujourd'hui au réveil extraordinaire d'une conscience nationale qui est déterminée à tenir la conscience universelle constamment en éveil jusqu'à l'éradication totale de l'*apartheid*, qui constitue une injure à nos valeurs les plus sacrées. C'est un peuple de plus de 19 millions d'hommes, de femmes et d'enfants, asservis et humiliés, qui se révolte et meurt pour la défense de sa dignité. Il est résolu à arracher ses droits inaliénables et, pour ce faire, il ne reculera devant aucun sacrifice. La répression impitoyable et les arrestations massives de ces dernières semaines n'ont fait que renforcer sa ferme détermination de lutter et de vaincre. Cette détermination, Sharpeville et Soweto et leurs martyrs l'ont prouvée, et les récents événements ont démontré que désormais aucune force, si puissante soit-elle, ne saura arrêter la marche irréversible du peuple sud-africain vers la liberté ou étouffer sa quête légitime pour l'établissement de la justice et de l'égalité.

63. Le moment n'est-il pas venu pour Pretoria de se rendre à l'évidence, de comprendre qu'il est plus que jamais vain de vouloir imposer par la répression collective et la terreur généralisée sa politique d'*apartheid*? Pretoria lutte contre l'inéluctable. Aucune force ne peut venir à bout de la résistance du peuple sud-africain. C'est d'autant plus vrai qu'à ses côtés se range résolument toute la communauté internationale.

64. L'avenir du peuple sud-africain étant ainsi défini, il ne reste au régime de Pretoria qu'une voie : la libération de tous les détenus politiques, en particulier de Nelson Mandela, et l'ouverture d'un dialogue direct avec les mouvements de libération en vue de l'élimination de l'*apartheid* et de l'instauration d'un régime démocratique en Afrique du Sud.

65. La participation des mouvements de libération à tout processus de règlement doit être considérée comme un élément fondamental. Aucune tentative de règlement en dehors d'eux ne saurait aboutir. Mais les racistes de Pretoria refusent même d'envisager une telle alternative. Ils persistent, avec la même arrogance, dans leur refus de se conformer aux décisions de l'Organisation des Nations Unies.

66. Il est grand temps que la communauté internationale réagisse d'une manière efficace pour imposer

la paix dans cette partie de l'Afrique, une paix durable qui permette au peuple sud-africain de recouvrer sa dignité et d'édifier un Etat multiracial fondé sur la liberté, la justice et l'égalité.

67. L'heure est suffisamment grave et le déluge de violence qui déferle actuellement sur l'Afrique du Sud menace sérieusement la paix et la sécurité internationales. La situation risque d'évoluer vers un affrontement aux conséquences imprévisibles. Le Conseil de sécurité a le devoir d'y mettre fin avant qu'il ne soit trop tard.

68. Devant l'obstination de l'Afrique du Sud, le Conseil est appelé à prendre toutes les mesures appropriées envisagées dans la Charte afin de contraindre le régime raciste sud-africain à mettre un terme à sa politique d'*apartheid*. La Charte contient, notamment au Chapitre VII, des dispositions qui permettent d'obtenir le respect strict des décisions de l'Organisation.

69. Toutes les mesures que le Conseil serait appelé à prendre devraient avoir l'appui de tous les Etats Membres. Il nous appartient d'organiser un front commun pour entreprendre une action capable de substituer à l'oppression et au droit de la force la fraternité et la force du droit pour l'instauration d'une ère nouvelle fondée sur l'égalité, la justice, la liberté et le respect des droits de l'homme.

70. M. YANGO (Philippines) [*interprétation de l'anglais*] : Ma délégation est heureuse, Monsieur le Président, de vous voir présider le Conseil ce mois-ci. Vous avez une longue expérience des Nations Unies et ma délégation sait que vous êtes un diplomate habile, objectif dans votre examen des questions dont l'Organisation est saisie. C'est pourquoi nous sommes certains que, pendant ce mois, vous saurez diriger le Conseil avec compétence pour l'aider à résoudre les nombreux problèmes difficiles auxquels il devra faire face dans les jours à venir. Je tiens à vous assurer de l'entière coopération de ma délégation dans votre noble tâche.

71. Je tiens aussi à saisir cette occasion pour manifester notre admiration et notre respect à votre prédécesseur, l'ambassadeur Oumarou du Niger, qui a présidé le Conseil en mai. Ma délégation n'a pas eu l'occasion de prendre la parole devant le Conseil au cours de son mandat, mais la façon dont il a dirigé les travaux du Conseil a prouvé sa valeur et son expérience des affaires de l'Organisation. Les consultations qu'il a eues avec les membres du Conseil ont été marquées par l'efficacité et la franchise à l'égard des questions à l'étude, et cela nous a été utile à tous. Nous le félicitons de la tâche qu'il a si bien accomplie.

72. Aujourd'hui, nous sommes une fois de plus saisis de la question de l'Afrique du Sud. Cette question a une histoire longue et peu reluisante au Conseil de sécurité. Et maintenant les événements récents qui se

sont produits dans ce pays ont suscité des inquiétudes et des craintes graves pour ce qui est du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Ces inquiétudes et ces craintes sont d'ailleurs parfaitement fondées si l'on tient compte de la longue histoire de soulèvements et de troubles sociaux en Afrique du Sud, qui sont directement imputables à l'odieuse politique d'*apartheid* dans ce pays, dont le principal objectif est la ségrégation raciste, politique ignoble qui consacre la supériorité d'une race sur une autre et, partant, constitue une insulte à la dignité humaine.

73. La majorité noire d'Afrique du Sud est en effervescence depuis le massacre de Sharpeville en 1960. Nous savons que ce massacre été suivi de mesures oppressives et répressives encore plus intenses prises à l'égard des populations noires d'Afrique du Sud par le régime minoritaire raciste blanc. Le tragique incident de Sharpeville est devenu un cri de ralliement contre l'odieuse politique d'*apartheid* de l'Afrique du Sud et a provoqué de vifs sentiments de colère et de ressentiment au sein de la communauté internationale. Nelson Mandela et Steve Biko sont des noms que l'on n'oubliera jamais dans la lutte croissante de ce peuple opprimé contre l'*apartheid*. Soweto s'inscrit comme un jalon de cette lutte, aux côtés de Sharpeville, car les manifestations de Soweto ont fait couler le sang d'innombrables écoliers qui protestaient contre l'imposition comme moyen d'instruction d'une langue ayant des connotations racistes.

74. Au cours des dernières semaines, il y a eu une nouvelle vague de protestations et de manifestations d'écoliers qui s'élèvent contre l'éducation inégale et inférieure qu'ils reçoivent dans le cadre du système d'*apartheid*. Récemment aussi, des personnalités religieuses importantes ont été arrêtées pour avoir exprimé leurs vues contre le régime de répression. Des guérilleros urbains ont commencé à agir et, ayant recours à la violence, ont détruit des raffineries de pétrole vitales. Tout cela est très inquiétant et pourrait fort bien conduire à une aggravation de la situation et déclencher une flambée de violence entre les populations noires et blanches d'Afrique du Sud.

75. Nous avons écouté attentivement [2225<sup>e</sup> séance] le président du Groupe africain, le Président du Comité spécial contre l'*apartheid* et le représentant du PAC. Leurs déclarations ont clairement dépeint l'évolution récente des événements en Afrique du Sud et ses conséquences pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous pensons, comme eux, que le Conseil doit agir maintenant et le faire résolument pour s'attaquer à la cause profonde du problème. Mon pays, en tant que membre fondateur du Comité spécial contre l'*apartheid*, est profondément alarmé par la situation explosive qui existe en Afrique du Sud et souhaite réaffirmer son engagement inébranlable à l'élimination de l'*apartheid* et de toutes les formes de racisme. Comme dans le passé, nous continuerons d'appuyer les mesures nécessaires à cette fin.

76. La répression et l'oppression généralisées en Afrique du Sud doivent prendre fin. La population opprimée doit pouvoir participer à l'établissement d'un gouvernement démocratique fondé sur la règle de la majorité. Telles sont les mesures fondamentales qu'il faut envisager d'adopter immédiatement.

77. Malgré la récente évolution de la situation dans le continent africain et l'avènement du gouvernement par la majorité au Zimbabwe, l'Afrique du Sud, en dépit de son isolement presque total à l'Organisation des Nations Unies, continue de rester indifférente devant l'évidence, à savoir que sa politique d'*apartheid* est vouée à l'échec. Si elle persiste dans son intransigeance, il lui faudra supporter le poids de la condamnation mondiale.

78. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de Cuba, que j'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

79. M. ORAMAS (Cuba) [*interprétation de l'espagnol*] : Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, vous féliciter d'avoir assumé la présidence du Conseil pour le mois de juin et rendre hommage à la façon dont le représentant du Niger s'est acquitté de ses fonctions à la présidence pendant le mois de mai.

80. Il y a déjà plus de 25 ans, l'Assemblée générale inscrivait pour la première fois à son ordre du jour la question de l'*apartheid*, et chaque année la quasi-totalité de la communauté internationale exprime systématiquement sa condamnation et son rejet de ce régime odieux, qui est le fruit de cerveaux malades qui ont toujours eu l'appui maternel des puissances occidentales.

81. Aujourd'hui, comme en d'autres occasions, je suis venu ici dénoncer la nouvelle vague de répression bestiale à laquelle est soumise la majorité noire sud-africaine, dont le seul crime est de lutter pour la liberté et l'égalité raciale. Selon la presse internationale de ces derniers jours, la violence déchaînée par les hordes fascistes sud-africaines est d'une cruauté sauvage. A son sixième sommet, la Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés a eu bien raison de dire que le problème fondamental de l'Afrique est "d'éliminer du continent, notamment l'Afrique australe, le colonialisme, le racisme, la discrimination raciale et l'*apartheid*".

82. Lorsque la dignité humaine est aussi profondément bafouée qu'elle l'est en Afrique du Sud, la solution ne saurait résider dans des réformes de façade, telles que celles qui sont envisagées par Herr Botha et qui ne visent nullement à éliminer la discrimination raciale. La crise est bien plus profonde et la cause en est le fondement même d'un système qui sent déjà la charogne.

83. Les vagues de protestations et de grèves, que la presse des Etats-Unis qualifie d'actions et de démonstrations antiraciales dont l'ampleur est sans précédent

en Afrique du Sud, sont la preuve que les masses sud-africaines en sont au point où elles auront le dernier mot lorsqu'il faudra décider du destin futur de ce pays. L'explosion a commencé parce que dans une école secondaire, la Crystal High School, fréquentée par des Noirs et des Blancs, le régime dépense quatre fois plus d'argent pour les étudiants blancs que pour les étudiants noirs. Dans les classes réservées aux noirs, les pupitres sont en mauvais état, il n'y a pas de lumière et les professeurs battent les élèves pour faire cesser les protestations. C'est ainsi que l'étincelle a jailli et que les élèves ont commencé à boycotter l'*apartheid*, mais cette étincelle peut jaillir dans toute autre ville car il s'agit d'une réaction contre le système discriminatoire. Ne pas méditer sur ce fait revient à nier l'histoire elle-même. Lorsque les élèves noirs du Cap, de Durban et d'autres villes font grève et protestent, c'est parce qu'ils sont l'objet de mesures discriminatoires; lorsque les ouvriers noirs travaillant dans le textile se mettent en grève, c'est parce qu'ils sont étouffés par le système; lorsque les pères noirs descendent dans la rue, c'est parce qu'on assassine leurs enfants. Mais les instituteurs et les élèves blancs descendent aussi dans la rue, et l'Eglise s'est jointe à ce mouvement, ce qui a entraîné l'arrestation de dignitaires qui ont été accusés d'être de connivence avec l'ANC. Qu'est-ce que cela signifie ? Cela veut dire que l'élimination du système inhumain d'*apartheid* est aujourd'hui une nécessité dont ont pris conscience les honnêtes gens qui vivent en Afrique du Sud. Mais le régime de Herr Botha réagit à tout cela en lâchant des chiens sur les manifestants — comme le montrent les photos publiées dans le magazine *Newsweek* —, en battant les détenus, en emprisonnant, en torturant et en assassinant les manifestants.

84. Les fascistes sud-africains peuvent incarcérer et assassiner les patriotes — hommes, femmes et enfants —, mais les idées de liberté, de justice et d'égalité raciale sont aujourd'hui plus fortes que jamais et elles triompheront plus vite qu'on ne le pense, en dépit du prix élevé que fait payer la minorité raciste. Ces idées, qui sont ancrées dans l'homme, ne pourront jamais être emprisonnées ou assassinées. Ne pas entendre la clameur du peuple, qui monte des cœurs ardents de ceux qui ont le courage de descendre dans la rue et de lancer un défi au puissant appareil de répression fasciste, c'est vouloir ignorer le désir de liberté de tout un peuple. Que ceux qui parlent des droits de l'homme se manifestent ! Qu'à tout le moins ils rougissent; qu'ils cessent d'armer les mains criminelles des auteurs de génocide; qu'ils cessent de leur fournir des armes perfectionnées et de collaborer avec eux dans le domaine nucléaire ! Quelle sécurité les peuples de l'Afrique australe ont-ils lorsqu'ils savent que les racistes sud-africains détiennent l'arme nucléaire ? Disons clairement que la responsabilité de cet état de choses, qui constitue une grave menace pour la sécurité et la paix dans la région, incombe aux puissances occidentales et à Israël car ils font fi des accords des Nations Unies et fournissent à l'Afrique du Sud la technologie et les éléments nécessaires.

85. Il faut que la communauté internationale tout entière se lève comme un seul homme pour arrêter la main criminelle de Herr Botha et de sa clique; il faut que nous exigions la remise en liberté de tous les prisonniers — pas seulement de ceux qui ont été emprisonnés à la suite des derniers événements mais aussi de ceux qui, au cours des décennies, ont lutté sans relâche dans un climat hostile à la liberté et à l'égalité raciale. Lançons une campagne mondiale pour la libération du noble combattant Nelson Mandela qui, depuis déjà plusieurs années, se trouve dans les oubliettes inhumaines de Robben Island. Mobilisons toute notre énergie pour prévenir les crimes qui pourraient encore être commis en Afrique du Sud.

86. Les flammes de l'usine de traitement du charbon que nous avons vues à la télévision symbolisent l'exaspération des masses opprimées. Ces flammes éclairent le chemin sur lequel les patriotes sud-africains ont décidé de s'engager parce qu'ils voient que toute autre issue leur est fermée. Ne pas se rendre pleinement compte, lorsqu'il en est encore temps, de la signification de ces actes, c'est se rendre complice de la barbarie fasciste, c'est entériner un régime qui a été vigoureusement condamné par de nombreuses résolutions de l'Organisation des Nations Unies et d'autres instances internationales.

87. A ses différentes réunions au sommet, le mouvement des pays non alignés a à plusieurs reprises demandé que les pays qui collaborent avec le régime de Pretoria cessent de l'aider et que soit appliqué le Chapitre VII de la Charte des Nations Unies pour obliger la clique sud-africaine à entendre la voix de la raison et de la justice. Après avoir étudié minutieusement la situation, la sixième Conférence des pays non alignés s'est exprimée comme suit :

“La Conférence a déclaré que l'ensemble de l'Afrique australe constitue un seul et même théâtre d'opérations qui a son centre stratégique dans l'Afrique du Sud de l'*apartheid*. La liberté, la paix, la sécurité et le progrès ne pourront être assurés en Afrique australe si le système de l'*apartheid*, qui institutionnalise la discrimination raciale, l'exploitation et l'oppression, n'est pas écrasé et remplacé par un Etat démocratique dont la politique soit conforme aux principes de l'Organisation de l'unité africaine, du mouvement non aligné et des Nations Unies<sup>2</sup>.”

88. Nous sommes solidaires de l'héroïque peuple sud-africain et appuyons la lutte qu'il mène sous la direction de son mouvement d'avant garde, l'ANC, et nous voulons attirer l'attention sur les menaces qui pèsent déjà sur d'autres pays, les dirigeants sud-africains ayant déclaré que les patriotes sud-africains agissent à partir de territoires ennemis. Cela laisse entendre que les responsables de cette lâche politique de l'autruche cherchant à détourner l'attention des véritables causes de la crise en Afrique du Sud et à en faire porter la responsabilité aux pays voisins.

89. Nous sommes à une croisée des chemins très importante. La paix et la sécurité se trouvent à nouveau en danger à cause des racistes sud-africains. Le Conseil doit prendre des mesures efficaces pour obliger Pretoria et ses protecteurs impérialistes à cesser le génocide qui est commis contre les masses noires majoritaires et à ne plus brandir leur épée contre les peuples et les Etats indépendants d'Afrique australe. Si nous agissons autrement, nous ne ferons qu'entériner la philosophie de la guerre et du pillage.

90. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de l'Ethiopie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

91. M. IBRAHIM (Ethiopie) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous remercier ainsi que les autres membres du Conseil d'avoir accédé à la requête de ma délégation d'intervenir devant le Conseil à propos de la situation explosive qui règne en Afrique du Sud.

92. La délégation éthiopienne est particulièrement heureuse que ce débat se déroule sous la présidence du représentant de la Norvège, pays qui a fait preuve de compréhension et de sympathie pour les aspirations des masses noires d'Afrique du Sud. Nous sommes certains que les délibérations du Conseil sur cette question, ainsi que sur les autres questions dont il sera saisi au cours de ce mois très chargé, seront couronnées de succès sous sa direction habile et sage.

93. Il y avait un bon moment que le Conseil n'avait examiné la question du système anachronique d'*apartheid*, système qui ne devrait pas exister en cette époque éclairée qui est la nôtre. La délégation éthiopienne estime qu'il incombe au Conseil d'accorder à partir de maintenant davantage d'attention au triste sort des masses opprimées d'Afrique du Sud afin de hâter le jour de leur libération.

94. La libération du peuple subjugué et exploité d'Afrique du Sud est non seulement inévitable mais imminente. Les manifestations actuelles de résistance populaire sont une indication suffisante de la détermination toujours croissante du peuple africain de faire les sacrifices nécessaires pour démanteler l'*apartheid* et pour réaffirmer la dignité et la liberté de la personnalité africaine.

95. Le régime raciste de Pretoria, motivé par une notion immorale et fautive de supériorité raciale, s'est efforcé de construire une forteresse de privilèges blancs en Afrique du Sud, forteresse dont les fondements devaient reposer sur l'*apartheid*, système injuste et explosif de développement séparé des races. Dans la mesure où l'*apartheid* a signifié jusqu'à présent prospérité et privilèges pour quelques Blancs, en se fondant sur l'oppression et un traitement dégradant aussi bien que sur l'appauvrissement de la majorité noire, Pretoria était voué à l'échec dans sa

tentative d'établir des fondations solides pour sa forteresse raciste. Cela, cependant, n'a pas empêché les racistes de Pretoria de dresser les murs de cette forteresse avec la participation volontaire et active d'intérêts économiques, militaires et politiques de nombreux pays occidentaux.

96. Une forteresse sans fondations ainsi qu'un système sans appui populaire, aussi forts soient-ils grâce à la puissance militaire, ne sauraient durer. Par conséquent, le sort de l'*apartheid* est réglé. Cette conclusion à laquelle nous sommes arrivés n'est pas le résultat de vœux pieux mais se fonde sur les leçons de l'histoire. En Ethiopie, nous espérons sincèrement que les Blancs d'Afrique du Sud et ceux qui les appuient en Occident arriveront rapidement à la même conclusion.

97. Les vagues de la liberté frappent avec une vigueur toujours croissante les murs de la forteresse raciste presque de toutes parts. Il est donc grand temps que les Sud-Africains blancs se rendent compte que la majorité noire n'acceptera pas une citoyenneté de deuxième ordre non plus qu'une pseudo-citoyenneté de bantoustans appauvris et dépendants. Le moment est venu pour les Sud-Africains blancs d'empêcher la conflagration raciale qui menace en Afrique du Sud. Et nous considérons que cela ne saurait être réalisé que grâce au démantèlement total du système odieux d'*apartheid*. La chirurgie plastique pour essayer d'embellir le visage hideux de l'*apartheid* ne peut être que futile. Seul un mouvement déterminé vers l'établissement d'une société démocratique fondée sur l'égalité raciale et le pouvoir de la majorité pourra servir de base à une solution acceptable et durable.

98. Il faut admettre que la réalisation des objectifs de liberté et d'égalité en Afrique du Sud s'est jusqu'à présent avérée difficile. Cela est dû sans aucun doute à l'appui tant politique que matériel fourni au régime raciste par certains gouvernements et par certaines sociétés multinationales. On pourrait en dire long sur cet aspect du problème sud-africain. Mais plus nous parlons de la collusion de certains gouvernements occidentaux et de leurs sociétés avec Pretoria, plus nous semblons renforcer leur tendance au rapprochement avec ce régime. Nous pensons qu'un mépris aussi total de l'opinion publique internationale représente une menace grave pour la coopération et la compréhension internationales.

99. Mais il existe une menace encore plus grande : dans certains milieux occidentaux, on perçoit la tragédie humaine qui se déroule en Afrique du Sud dans le seul contexte de la politique de guerre froide. A cet égard, il est alarmant de noter la déclaration d'un ancien président d'un grand pays occidental sur le problème sud-africain dans un livre nouvellement publié :

“Nous ne devons pas, par idéalisme mal placé, permettre que notre politique envers l'Afrique

australe devienne prisonnière des passions de clocher de dirigeants africains qui ne peuvent évaluer ou comprendre les questions qui sont en jeu dans cette région entre l'Est et l'Ouest.”

100. Une telle perception des choses est révélatrice et effrayante, et elle permet d'expliquer largement pourquoi l'*apartheid*, si détestable et injuste soit-il, trouve soutien et appui. Il est clair que telle était la politique poursuivie par l'auteur de ces lignes alors qu'il était en fonction. Maintenant que tel n'est plus le cas, la propagation de ce point de vue déformé et dangereux, par l'intermédiaire de ce livre, ne peut être considérée que comme une tentative d'influencer ses successeurs pour assurer la préservation de l'*apartheid*. Nous devons espérer qu'une telle conception erronée du problème de l'Afrique du Sud n'est pas partagée par ceux qui sont actuellement en fonction.

101. Enfin la délégation éthiopienne aimerait lancer un appel qui s'adresse à tous, afin que l'on réponde de façon positive, que l'on ne réagisse pas négativement à la situation douloureuse des masses africaines et aux appels incessants lancés par la communauté internationale en vue de mesures plus efficaces. Ma délégation espère également que la résolution que le Conseil adoptera à la fin du présent débat sera à la hauteur des espérances du peuple sud-africain et répondra de façon adéquate aux besoins de la situation actuelle. L'Ethiopie, pour sa part et dans le cadre de ses moyens, n'épargnera aucun effort pour fournir une aide morale et matérielle totale en vue de l'émancipation complète des masses noires d'Afrique du Sud.

102. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : L'orateur suivant est le représentant des Seychelles. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

103. M. BONNELAME (Seychelles) : Ma délégation voudrait exprimer sa profonde gratitude d'avoir été autorisée à prendre la parole à cette réunion sur la question de l'Afrique du Sud. Cela constitue pour nous un événement d'une singulière importance pour deux raisons : tout d'abord, parce que c'est aujourd'hui la première fois que les Seychelles ont le privilège de prendre la parole au Conseil de sécurité, organe qui ne cesse de jouer un rôle décisif dans l'histoire des peuples; ensuite, et surtout, parce que la situation de nos frères et sœurs d'Afrique du Sud nous touche de près, comme hier celle du Zimbabwe et aujourd'hui encore celle de la Namibie en Afrique australe.

104. Nous sommes tous au fait de la situation en Afrique du Sud : un peuple est privé de ses droits les plus élémentaires, subissant une exploitation des plus abjectes que les Blancs, en s'efforçant de la justifier à leurs propres yeux par la théorie de l'*apartheid*, ne font que rendre plus ignoble.

105. L'*apartheid* est un mal, mais à nos yeux il cache le mal bien plus pernicieux qu'est l'exploitation de tout un peuple à la fois par une minorité interne et par une minorité externe : les capitalistes occidentaux et leurs alliés tels qu'Israël. C'est en partie cette présence d'intérêts étrangers qui explique d'ailleurs la survivance de l'*apartheid*, car la minorité blanche d'Afrique du Sud bénéficie ainsi de la complicité tacite de nos "fameux défenseurs" des droits de l'homme.

106. Une chose cependant nous paraît certaine, et l'histoire l'a démontré : comme jadis le colonialisme, à long terme l'*apartheid* menace bien plus celui qui le pratique que celui qui le subit. Les Blancs d'Afrique du Sud n'ont aujourd'hui pour assurer leur avenir que leur police, leurs chiens et leurs armes. Et ils les utilisent. Mais d'autres pays ont fait de même et le peuple a survécu. Le Zimbabwe en est un exemple criant. Le peuple est la seule force décisive de l'histoire.

107. Le peuple d'Afrique du Sud porte en lui sa force libératrice : ce sont les jeunes de Soweto, les travailleurs et travailleuses des usines, c'est Nelson Mandela, ce sont tous ces autres militants emprisonnés, exilés ou assassinés. Ce sont eux qui forment ce peuple d'Afrique du Sud dans toute sa puissance. Ce sont eux qui représentent la force non seulement de l'Afrique du Sud mais de l'humanité tout entière parce qu'ils luttent pour un monde plus juste, plus humain, plus digne, alors que le visage de leurs bourreaux pâlit de plus en plus.

108. Ce peuple d'Afrique du Sud qui est en train de façonner son histoire nous lance aujourd'hui un appel à travers l'ANC en vue d'intensifier notre solidarité dans la construction de ce nouvel avenir. Les Seychelles considèrent qu'il est de leur devoir d'y répondre car elles vivent elles aussi de la solidarité des peuples frères. C'est pourquoi elles se joignent à toutes les autres délégations pour demander au Conseil de condamner une fois de plus le régime d'Afrique du Sud.

109. L'Afrique du Sud doit cesser de tuer les enfants, les jeunes, les travailleurs et les ecclésiastiques. Nelson Mandela et ses camarades doivent être remis en liberté. Les organisations politiques du peuple d'Afrique du Sud doivent jouir de la liberté d'action et de mouvement. Les militants et leurs leaders exilés doivent pouvoir regagner le pays.

110. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : L'orateur suivant est M. Johnstone Makatini, que le Conseil a invité en vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire à la 2225<sup>e</sup> séance. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

111. M. MAKATINI (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, c'est un grand plaisir pour moi que de vous voir présider aux délibérations de cette importante réunion du Conseil. Le peuple opprimé

d'Afrique du Sud, dont la lutte entre maintenant dans une étape décisive, compte sur le ferme appui de cet organe. La position bien connue de votre gouvernement et votre attachement personnel à la lutte contre l'*apartheid* nous incitent à penser que la réunion actuelle du Conseil constituera un jalon important dans la solution juste et durable du conflit qui fait rage en Afrique du Sud et qui menace gravement la paix et la sécurité internationales. L'ANC vous est redevable de nous avoir donné la possibilité d'exposer aux membres du Conseil les vues de notre organisation sur la situation hautement explosive qui règne en Afrique du Sud aujourd'hui.

112. Par votre intermédiaire, je me permettrai de remercier l'ambassadeur Idé Oumarou du Niger, qui a fait les premières démarches pour la convocation de cette réunion demandée par le Groupe africain.

113. En juin 1976, peu de temps après la victoire du FRELIMO au Mozambique, des centaines de milliers d'écoliers et d'étudiants sont descendus dans les rues pour protester contre l'éducation d'esclave qu'on leur imposait et qui visait à les préparer "à servir les Blancs". Des milliers d'entre eux ont été tués, blessés, estropiés, arrêtés, torturés ou emprisonnés. Aujourd'hui, au lendemain de la victoire du Zimbabwe et à la veille du quatrième anniversaire de ce massacre sauvage, le régime de Pretoria a recours une fois de plus à une répression croissante. C'est une tentative visant à museler les protestations légitimes des forces patriotiques dans notre pays.

114. Une fois de plus, les écoliers et les étudiants ont joué un rôle central dans ce qui est maintenant le ferment général reflétant la situation révolutionnaire qui se développe rapidement dans le pays. Il y a maintenant sept semaines que l'ensemble du pays se trouve pris dans un mouvement sans précédent par lequel la jeunesse dite de couleur a lancé un défi intrépide à l'idéologie raciste du régime qui se manifeste dans le système d'enseignement. Des centaines de milliers de personnes des zones urbaines et rurales ont boycotté les écoles, demandant une rémunération égale pour leurs enseignants; elles se sont opposées aux interrogatoires pratiqués dans les écoles par la police secrète et ont attaqué le caractère raciste du système d'enseignement. Par là même, elles rejettent la formule visiblement raciste selon laquelle "il n'y a pas de place pour les Noirs dans la communauté blanche au-dessus du niveau de certaines formes de travail". Le budget traditionnel de l'enseignement en Afrique du Sud montre nettement que, pour la clique dirigeante, l'éducation de notre peuple ne vise qu'à assurer la poursuite des relations de maître à serviteur. Alors que, selon les statistiques de 1979, le régime de Pretoria dépense 654 rand par enfant blanc, il ne dépense que 220 rand, 158 rand et 48 rand pour les enfants asiatiques, les enfants dits de couleur et les enfants africains respectivement.

115. Ces chiffres montrent que, conformément à la politique qui consiste à diviser pour régner, la part du

qui lui sont reliées, politique qui est reflétée dans la Charte de la liberté<sup>3</sup>, dont le vingt-cinquième anniversaire, nous l'espérons, sera célébré le 26 juin par les Etats Membres engagés.

116. En dépit de l'oppression de centaines de milliers de jeunes gens au moyen d'arrestations massives, de dispersions brutales à l'aide de gourdins et de chiens policiers et de l'utilisation très répandue de gaz lacrymogène, les jeunes, appuyés par leurs parents et leurs enseignants, ont continué leurs protestations. Selon des témoins oculaires, ils sont très bien organisés, disciplinés et résolus à poursuivre la lutte. Ces enfants, dont certains ne sont âgés que de 8 ou 10 ans, ne se laissent guère intimider par la panoplie d'armes modernes dont dispose la police raciste. L'exemple des héros de Soweto et d'autres villes africaines leur sert d'inspiration. Les jeunes sont inspirés par les paroles du grand héros Solomon Mahlangu, qui fut pendu le 6 avril 1979 en dépit de la position prise par le Conseil [2140<sup>e</sup> séance, par. 24]. Il a dit : "Mon sang nourrira l'arbre qui portera le fruit de la liberté." La population sud-africaine fait maintenant preuve d'un activisme toujours plus ardent que ne peuvent guère décourager les armes sophistiquées ou les déclarations mielleuses que l'on prononcera en vue de le calmer.

117. L'appel lancé par P. W. Botha en vue de la convocation d'une conférence de toutes les races pour examiner les questions touchant l'Afrique du Sud est un exemple de ce genre de manœuvres. Expliquant cette décision par le fait que la victoire du Front patriotique au Zimbabwe avait modifié la situation stratégique en Afrique du Sud, il s'est engagé à maintenir la domination blanche en déclarant : "Le parti nationaliste défendra l'homme blanc, ses droits politiques, sa culture et son droit à l'autodétermination." Et il a réaffirmé qu'il n'y aurait pas de suffrage universel en Afrique du Sud.

118. Alors que le régime raciste continue obstinément d'embrasser des idéologies raciales rétrogrades, les masses noires opprimées, qui constituent le principal élément du changement, manifestent quotidiennement leur volonté de lutter jusqu'à la victoire finale.

les drapeaux et qui refusent de prendre les armes pour défendre l'*apartheid*; quatrième, à l'impuissance du régime à pourvoir à 10 p. 100 des vacances dans les forces de police, ce qui, selon des spécialistes à l'intérieur du pays, est dû aux attaques systématiques de l'ANC contre les postes de police et autres installations, sans parler de l'élimination des mouchards — et si l'on songe au taux de chômage sans précédent, qui est de 25 p. 100 de la main-d'œuvre, l'impossibilité de pourvoir aux postes vacants dans la police mérite d'être soulignée; cinquième, au retrait massif de Noirs de ce que l'on appelle les zones blanches et à leur installation dans des bantoustans et des camps de squatters — 2 millions depuis 1948; sixième, à une série de grèves importantes par les travailleurs noirs de l'industrie dans diverses villes; enfin, à la participation croissante du clergé, qui a eu pour point culminant l'arrestation de l'évêque Desmond Tutu et de 52 ecclésiastiques éminents qui protestaient pacifiquement contre l'incarcération du révérend John Thorne, qui avait été étroitement associé au boycottage des étudiants. Ces facteurs ne reflètent pas totalement la situation, mais ils illustrent les problèmes auxquels Botha et sa clique commencent à se heurter.

119. Le 12 juin 1964, Nelson Mandela, le dirigeant éminent de l'ANC, a été condamné à l'emprisonnement à vie avec Walter Sisulu, ancien secrétaire général de l'ANC, Govan Mbeki, économiste et historien éminent, Ahmed Kathrada, membre d'origine asiatique de l'ANC, et d'autres encore. Ils ont tous été condamnés pour avoir défié le régime illégal d'*apartheid*.

120. Dans sa défense, après avoir énoncé éloquemment les idées consacrées dans la Charte de la liberté, Nelson Mandela a déclaré :

"J'ai consacré ma vie à cette lutte du peuple africain. J'ai combattu contre la domination des Blancs, et j'ai combattu contre la domination des Noirs. J'ai cultivé l'idéal d'une société démocratique et libre dans laquelle tous les hommes vivraient ensemble en harmonie et jouiraient de possibilités égales. J'espère qu'il me sera donné de vivre pour cet idéal







